

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au président du Conseil du Trésor

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») au 31 mars 2006 et les états consolidés du bénéfice net d'exploitation et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction d'Investissements PSP. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière d'Investissements PSP au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons, qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations d'Investissements PSP et celles de ses filiales que nous avons relevées au cours de notre vérification des états financiers consolidés sont, à tous les égards importants, conformes aux dispositions applicables de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et, selon le cas, de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (la « Loi ») et aux règlements administratifs qui s'y rapportent, ainsi qu'à tout règlement administratif d'Investissements PSP et de ses filiales.

*Deloitte & Touche LLP*

Comptables agréés  
Toronto (Ontario)  
Le 28 avril 2006

## BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 mars 2006

(en milliers de dollars)	2006	2005
<b>ACTIF</b>		
Placements (note 2)	27 996 289 \$	19 368 448 \$
Encaisse	1 950	3 341
Autres actifs (note 3)	5 518	4 508
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>28 003 757</b>	<b>19 376 297</b>
<b>PASSIF</b>		
Passif lié à des placements (note 2)	350 131	-
Créditeurs et charges à payer	37 998	15 333
	388 129	15 333
<b>ACTIF NET</b>	<b>27 615 628 \$</b>	<b>19 360 964 \$</b>
Compte du régime de pension de la Fonction publique	19 996 489 \$	13 975 270 \$
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	5 618 750	3 961 356
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	2 000 389	1 424 338
<b>ACTIF NET</b>	<b>27 615 628 \$</b>	<b>19 360 964 \$</b>
Engagements (note 11)		

Au nom du conseil d'administration :

  
Lynn Loewen

Administratrice et présidente du Comité de vérification et des conflits

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU BÉNÉFICE NET D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

(en milliers de dollars)	2006	2005
<b>REVENU DE PLACEMENT (note 5)</b>		
Intérêts et dividendes	597 085 \$	441 640 \$
Gains réalisés, montant net	2 406 558	432 138
Variation de la plus-value non réalisée des placements	1 133 065	474 362
	4 136 708	1 348 140
<b>CHARGES</b>		
Charges d'exploitation (note 7)	39 270	20 793
Frais de gestion de placement externe	39 869	14 325
	79 139	35 118
<b>BÉNÉFICE NET D'EXPLOITATION (note 8)</b>	<b>4 057 569 \$</b>	<b>1 313 022 \$</b>

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

(en milliers de dollars)	2006	2005
<b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>19 360 964 \$</b>	<b>14 231 929 \$</b>
Transferts de fonds (note 4)	4 197 095	3 816 013
Bénéfice net d'exploitation	4 057 569	1 313 022
Augmentation de l'actif net au cours de l'exercice	8 254 664	5 129 035
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>27 615 628 \$</b>	<b>19 360 964 \$</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») a été constitué en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (la « Loi »). Il a pour mandat d'investir les cotisations aux régimes de pensions de la Fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada sur les marchés financiers.

Les caisses de retraite de la Fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada ont été constituées en vertu des modifications apportées à la *Loi sur la pension de la Fonction publique*, à la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ainsi qu'à la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* (les « Lois sur la pension ») afin de recevoir des cotisations et de verser des prestations pour les années de service des membres après le 1<sup>er</sup> avril 2000. L'excédent des cotisations sur les prestations est transféré par chaque caisse de retraite dans son compte de régime respectif d'Investissements PSP afin d'être investi.

Il incombe à Investissements PSP de gérer les montants qui lui sont transférés d'une façon qui soit avantageuse pour les bénéficiaires et les cotisants en vertu des *Lois sur la pension*. Les montants doivent être investis de manière que soit obtenu un rendement maximal sans risque de pertes injustifié, compte tenu des besoins en matière de financement, des politiques et des exigences des *Lois sur la pension*.

### 1 Sommaire des principales conventions comptables

#### Présentation

Les présents états financiers consolidés reflètent la situation financière et les activités d'exploitation d'Investissements PSP et de ses filiales en propriété exclusive en ce qui a trait au placement de l'excédent des fonds qui proviennent des caisses de retraite de la Fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de tous les actifs ni de tous les détails relatifs aux cotisations, aux versements et aux charges de ces trois caisses de retraite. Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et aux exigences de la *Loi*.

La présentation des présents états financiers consolidés diffère de celle de l'exercice précédent, les renvois aux « Fonds PSP » ayant été supprimés selon la présentation de l'exercice considéré. De plus, l'état consolidé du portefeuille de placements qui comprenait les « Fonds PSP » a été remplacé par la note 2 a) qui détaille le portefeuille de placements par classes d'actif.

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

#### Comptes de régime

Investissements PSP tient un registre des cotisations nettes de chaque caisse de retraite de même que de la répartition de ses placements et de ses résultats d'exploitation dans chaque compte de régime. Des états financiers distincts ont été préparés pour chacun des comptes de régime.

#### Évaluation des placements

Les placements effectués dans chaque classe d'actif sont inscrits à la date d'opération et sont présentés à leur juste valeur. La juste valeur correspond à une estimation du montant de la contrepartie dont conviendrait des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur des placements effectués dans les caisses en gestion commune est établie en fonction de la valeur des parts, laquelle est déterminée selon le cours du marché ou selon une autre méthode généralement reconnue d'évaluation des titres sous-jacents.

La juste valeur des placements s'établit comme suit :

- Les dépôts à court terme sont comptabilisés au coût qui, avec les intérêts créditeurs courus, se rapproche de la juste valeur.
- La valeur de marché des actions et des valeurs des parts des caisses en gestion commune est utilisée pour déterminer la juste valeur des placements connexes. Les valeurs des parts reflètent le cours du marché des titres sous-jacents.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 1 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### Évaluation des placements (suite)

- Comme la valeur de marché des placements en actions de sociétés fermées n'existe pas, leur juste valeur est établie annuellement par des gestionnaires externes des sociétés en commandite ou des fonds dans lesquelles les placements sont effectués. La juste valeur est établie par les gestionnaires externes à l'aide de méthodes d'évaluation reconnues dans l'industrie. Ces méthodes tiennent compte de facteurs comme les multiples du bénéfice de sociétés ouvertes comparables, la valeur actualisée des flux de trésorerie et les opérations avec des tiers. Au cours de la première année de détention, le coût des actions de sociétés fermées est généralement considéré comme une estimation fiable de leur juste valeur, sauf si on prévoit une perte de valeur durable.
- La juste valeur des placements dans des biens immobiliers est établie, au moins une fois par année, à l'aide de méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur immobilier, telles que celle fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie et des opérations similaires. Au cours de la première année de détention, le coût des placements immobiliers est généralement considéré comme une estimation fiable de leur juste valeur, sauf si on prévoit une perte de valeur durable. La direction peut avoir recours aux services d'évaluateurs indépendants pour la détermination de la juste valeur des placements immobiliers.
- Les titres à revenu fixe sont évalués selon les cours du marché à la fin de l'exercice, lorsque cette valeur existe. Sinon, les valeurs estimatives sont calculées en utilisant une courbe de taux d'intérêt appropriée avec un écart associé à la qualité du crédit de l'émetteur ou encore une autre méthode généralement reconnue d'évaluation.
- Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction de la valeur de marché. Lorsque le cours du marché n'existe pas, la juste valeur est déterminée à l'aide de méthodes d'évaluation appropriées.

#### Constatation du revenu

Le revenu de placement est inscrit selon la comptabilité d'exercice et représente les gains et les pertes réalisés à la cession des placements, la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements détenus à la fin de l'exercice, les intérêts créditeurs et les dividendes, ainsi que le bénéfice net d'exploitation issu des placements immobiliers privés. Ces éléments qui composent le revenu comprennent les distributions connexes des caisses en gestion commune et des sociétés en commandite.

#### Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les placements libellés en devises et détenus à la fin de l'exercice sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés correspondants sont inclus dans le revenu de placement.

#### Transferts de fonds

Les montants reçus de chaque caisse de retraite sont inscrits selon la comptabilité de caisse dans leur compte de régime respectif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des présents états financiers consolidés a exigé que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui peuvent avoir des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés de même que sur la présentation des revenus et des frais de placement ainsi que de l'information par voie de notes. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 2 Placements

#### a) Portefeuille de placements

Au 31 mars, le portefeuille de placements se présente comme suit :

(en milliers de dollars)	2006		2005	
	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT
<b>Actions de marchés mondiaux développés</b>				
Actions canadiennes	9 346 482 \$	8 055 943 \$	7 757 542 \$	6 426 182 \$
Actions américaines à grande capitalisation	2 617 747	2 422 685	2 314 191	2 293 138
Actions EAEO à grande capitalisation	3 216 781	2 600 772	2 505 913	2 302 200
<b>Actions de marchés mondiaux développés à petite capitalisation</b>	2 006 456	1 817 066	105 178	94 110
<b>Actions de marchés émergents</b>	1 943 143	1 525 373	354 029	359 547
<b>Actions de sociétés fermées</b>	301 355	306 470	2 995	3 618
<b>Titres à revenu fixe de valeur nominale</b>				
Quasi-espèces	392 810	392 810	437 926	437 926
Titres canadiens à revenu fixe	5 242 962	5 311 540	5 142 507	5 083 188
<b>Actifs à rendement réel</b>				
Obligations mondiales indexées sur l'inflation	421 439	385 079	219 490	208 392
Placements immobiliers	1 933 346	1 858 450	429 071	426 477
<b>Titres à rendement absolu</b>	573 768	555 068	99 606	101 702
<b>PLACEMENTS</b>	<b>27 996 289 \$</b>	<b>25 231 256 \$</b>	<b>19 368 448 \$</b>	<b>17 736 480 \$</b>
Passif lié à des placements (note 9)	(350 131)	(350 131)	-	-
<b>PLACEMENTS NETS</b>	<b>27 646 158 \$</b>	<b>24 881 125 \$</b>	<b>19 368 448 \$</b>	<b>17 736 480 \$</b>

Les obligations gouvernementales mondiales et les placements dans les infrastructures sont devenus des classes d'actif au cours du présent exercice, mais aucun placement n'avait été fait dans ces classes d'actif au 31 mars 2006.

Les placements directs, les contrats dérivés et les sommes à recevoir et à payer liées à des placements sont classés par classes d'actif selon l'objectif poursuivi par les stratégies de placement d'Investissements PSP. En plus des diverses classes d'actif énoncées dans la politique sur la composition de l'actif, Investissements PSP dispose d'un certain nombre de stratégies de rendement absolu.

Le portefeuille de placements comprend des transactions en cours de règlement et des contrats de change à terme totalisant un montant net à payer de 511 M\$ (26 M\$ en 2005), soit 1 614 M\$ (56 M\$ en 2005) à recevoir et 2 125 M\$ (82 M\$ en 2005) à payer. Il comprend également des revenus à recevoir de 118 M\$ (37 M\$ en 2005). Les montants à recevoir de 1 614 M\$ représentent principalement des contrats à terme sur obligations pour un montant de 1 582 M\$ venant à échéance dans les 30 jours suivant la fin de l'exercice. Les montants à payer de 2 125 M\$ représentent aussi principalement des contrats à terme sur obligations pour un montant de 1 893 M\$ venant à échéance dans les 30 jours suivant la fin de l'exercice.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 2 Placements (suite)

#### b) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction de la variation des actifs, des taux d'intérêt ou des taux de change sous-jacents. Investissements PSP utilise des instruments financiers dérivés afin d'augmenter le rendement des placements ou afin de reproduire des placements de façon synthétique. En outre, les instruments dérivés permettent de réduire les risques liés aux placements actuellement détenus.

La valeur nominale représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué afin de calculer l'échange de flux de trésorerie et ne représente pas le potentiel de gain ou de perte ou l'exposition nette au risque de marché ou de crédit associé à ces transactions. Cette valeur sert plutôt à établir le rendement tiré des contrats et la juste valeur de ces derniers.

Le 10 novembre 2005, Investissements PSP a commencé à souscrire des dérivés sur défaillance de crédit et, par le fait même, à garantir indirectement les obligations de référence sous-jacente. Le risque éventuel maximal lié aux dérivés sur défaillance de crédit est représenté par la valeur nominale qui figure dans le tableau ci-dessous. À ce jour, aucun paiement n'a été effectué relativement aux dérivés sur défaillance de crédit.

Le tableau suivant résume la situation du portefeuille des instruments dérivés d'Investissements PSP au 31 mars :

(en milliers de dollars)	2006		2005	
	VALEUR NOMINALE	JUSTE VALEUR	VALEUR NOMINALE	JUSTE VALEUR
<b>PLACEMENTS</b>				
<b>Dérivés sur titres</b>				
Options	1 676 816 \$	240 148 \$	4 597 \$	484 \$
Swaps	2 227 418	46 060	365 581	1 314
Contrats à terme standardisés	968 250	12 013	94 987	(436)
<b>Dérivés sur devises</b>				
Contrats à terme de gré à gré	4 628 854	(31 460)	261 695	(2 091)
Options	478 659	923	181 475	3 552
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b>				
Contrats à terme sur obligations	3 438 819	56	-	-
Options	12 033 513	4 734	-	-
Swaps	7 121 432	2 990	-	-
Swaptions	3 134 448	(3 573)	-	-
Contrats à terme standardisés	1 707 593	1 306	-	-
<b>Dérivés sur défaillance de crédit</b>				
Swaps	3 092 432	(4 339)	-	-
<b>Autres dérivés</b>				
Swaps sur écarts	681 136	(525)	-	-
	<b>41 189 370 \$</b>	<b>268 333 \$</b>	<b>908 335 \$</b>	<b>2 823 \$</b>

Le tableau suivant donne la valeur nominale selon l'échéance des dérivés énumérés précédemment :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Moins d'un an	26 372 689 \$	542 754 \$
1 an à 5 ans	11 136 741	365 581
Plus de 5 ans	3 679 940	-
	<b>41 189 370 \$</b>	<b>908 335 \$</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 2 Placements (suite)

#### c) Répartition de l'actif

Investissements PSP a rédigé un Énoncé des principes, des normes et des procédures en matière de placement (l'« EPNPP »). L'EPNPP établit la manière dont les actifs doivent être investis en ce qui a trait aux trois comptes de régime. Au cours de l'exercice, Investissements PSP a modifié sa politique relative à la composition de l'actif.

La composition de l'actif figurant dans l'EPNPP s'établit comme suit au 31 mars :

	2006		2005	
	RÉPARTITION RÉELLE DE L'ACTIF	PORTEFEUILLE CIBLE	RÉPARTITION RÉELLE DE L'ACTIF	PORTEFEUILLE CIBLE
Actions	70,2 %	62,0 %	67,3 %	63,0 %
Titres à revenu fixe	22,4	15,0	29,4	22,0
Actifs à rendement réel	7,4	23,0	3,3	15,0
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La différence entre la répartition réelle de l'actif et le portefeuille cible s'explique principalement par le fait que la pondération cible de certaines classes d'actif n'est toujours pas atteinte. Par exemple, les actifs à rendement réel comprennent des placements immobiliers et des placements dans les infrastructures auxquels on a attribué une pondération cible de 10 % et de 8 %, respectivement, alors que la pondération réelle se situe seulement à 7 % et à néant, respectivement.

#### d) Risque de change

Investissements PSP et ses filiales sont exposées à un risque de change découlant de la détention d'actifs autres que canadiens sous la forme de titres, de parts de caisses en gestion commune et de parts de sociétés en commandite, car la valeur des placements fluctuera en fonction de la variation des taux de change. Afin d'atténuer ce risque, Investissements PSP peut prendre des positions en devises par l'intermédiaire d'instruments dérivés.

Les risques de change sous-jacents nets s'établissaient comme suit au 31 mars :

DEVISE (en dollars canadiens)	2006		2005	
	JUSTE VALEUR (en milliers)	% DU TOTAL	JUSTE VALEUR (en milliers)	% DU TOTAL
Dollar américain	5 805 006 \$	57,0 %	2 750 457 \$	49,8 %
Euro	1 575 911	15,4	958 352	17,3
Yen	924 143	9,1	497 156	9,0
Livre sterling	672 838	6,6	521 480	9,4
Autres	1 213 759	11,9	799 325	14,5
	10 191 657 \$	100,0 %	5 526 770 \$	100,0 %

Investissements PSP et ses filiales ont en outre des engagements libellés en devises d'une valeur de 3 316 M\$ (1 927 M\$ US, 645 M€ et 78 M£) relativement à des placements immobiliers et à des actions de sociétés fermées. Ces engagements ne figurent pas dans le tableau ci-dessus.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 2 Placements (suite)

#### e) Risque de crédit

Investissements PSP s'expose au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations ou devienne insolvable.

Au 31 mars 2006, la plus importante concentration de risque de crédit pour Investissements PSP est auprès du gouvernement du Canada, car la somme de 1,8 G\$ de titres émis par le gouvernement est incluse dans son portefeuille. Afin d'atténuer le risque de crédit sur contrats de dérivés, Investissements PSP ne traite qu'avec des contreparties qui sont d'importantes institutions financières dotées d'une cote de crédit minimale de « A », cote corroborée par une agence de notation reconnue.

#### f) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la valeur d'un placement attribuable aux fluctuations des prix du marché, que ces fluctuations soient dues à des facteurs propres au placement en question ou à des facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché. La stratégie de diversification d'Investissements PSP permet d'atténuer ce risque.

#### g) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur de l'actif net d'Investissements PSP. L'évolution des taux d'intérêt aura une incidence directe sur la valeur de marché du portefeuille d'Investissements PSP.

Au 31 mars 2006, les titres à revenu fixe avaient une durée moyenne de 6,3 ans. Une augmentation de 1 % des taux d'intérêt diminuerait la valeur des titres à revenu fixe de 6,3 %, soit 351 M\$.

#### h) Prêts de titres

Investissements PSP participe à des programmes de prêt de titres aux termes desquels il prête des titres en vue d'augmenter le rendement du portefeuille. Ces transactions de prêt de titres requièrent des garanties en espèces, en titres de créance de haute qualité ou en actions ayant une juste valeur d'au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Au 31 mars 2006, les titres prêtés avaient une juste valeur estimative de 2 964 M\$ (1 981 M\$ en 2005), alors que les titres reçus en garantie avaient une juste valeur estimative de 3 125 M\$ (2 118 M\$ en 2005). Pour l'exercice de 2006, le revenu tiré des prêts de titres s'élevait à 3 M\$ (2 M\$ en 2005).

#### i) Placements en actions de sociétés fermées

L'actif au titre des actions de sociétés fermées détenu par Investissements PSP comprend des participations dans des sociétés en commandite et dans des fonds gérés par des commandités. Les placements sous-jacents représentent une participation ou des placements en actions, et comportent les risques et les possibilités de rendement qui s'y rattachent.

Les frais de gestion de ces placements en actions de sociétés fermées sont habituellement payés par les sociétés en commandite ou les fonds. Par conséquent, les gains ou les pertes de placement d'Investissements PSP sont présentés déduction faite de ces frais.

#### j) Placements immobiliers

Les actifs immobiliers d'Investissements PSP comprennent des placements qui sont détenus par Investissements PSP ou ses filiales en propriété exclusive et gérés par des commandités ou des conseillers externes. Les placements sous-jacents consistent en un portefeuille diversifié de propriétés génératrices de revenus, de prêts à des tiers et de fonds de sociétés ouvertes et fermées.

Les frais de gestion de ces placements immobiliers sont habituellement payés par les sociétés en commandite ou les fonds. Par conséquent, les gains ou les pertes de placement d'Investissements PSP sont présentés déduction faite de ces honoraires.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 3 Autres actifs

Les autres actifs au 31 mars englobent les éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Immobilisations corporelles	3 515 \$	2 281 \$
Autres actifs	2 003	2 227
	<b>5 518 \$</b>	<b>4 508 \$</b>

### 4 Transferts de fonds

Au cours de l'exercice, Investissements PSP a reçu 4 197 M\$ (3 816 M\$ en 2005) sous forme de transferts de fonds des trois caisses de retraite. Ces fonds provenaient de cotisations nettes de l'employeur et des employés effectuées à leur régime de retraite respectif.

Les transferts de fonds s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Caisse de retraite de la Fonction publique	3 087 787 \$	2 825 086 \$
Caisse de retraite des Forces canadiennes	827 735	720 665
Caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	281 573	270 262
	<b>4 197 095 \$</b>	<b>3 816 013 \$</b>

### 5 Revenu de placement

#### a) Revenu de placement

Les revenus de placement, avant l'attribution aux classes d'actif des gains nets réalisés et non réalisés sur les placements, sont présentés dans le tableau suivant :

(en milliers de dollars)	2006	2005
<b>Placements portant intérêt</b>		
Placements à court terme	36 709 \$	14 572 \$
Obligations et débiteures canadiennes	224 164	216 627
Obligations et débiteures étrangères	4 982	-
Obligations à rendement réel	10 891	5 986
	<b>276 746</b>	<b>237 185</b>
<b>Placements en actions</b>		
Dividendes sur actions canadiennes	88 719	113 306
Dividendes sur actions étrangères	124 383	84 002
	<b>213 102</b>	<b>197 308</b>
<b>Placements immobiliers</b>	<b>106 536</b>	<b>7 147</b>
<b>Placements en actions de sociétés fermées</b>	<b>701</b>	<b>-</b>
<b>Total des intérêts et des dividendes</b>	<b>597 085 \$</b>	<b>441 640 \$</b>
<b>Gain net sur placements</b>	<b>3 539 623</b>	<b>906 500</b>
<b>Revenu de placement</b>	<b>4 136 708 \$</b>	<b>1 348 140 \$</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 5 Revenu de placement (suite)

#### b) Revenu de placement selon la répartition de l'actif

Le revenu de placement selon la répartition de l'actif, après l'attribution des gains et pertes nets réalisés et non réalisés sur les placements, s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	2006	2005
<b>Actions</b>	<b>3 565 243 \$</b>	<b>1 096 230 \$</b>
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>263 096</b>	<b>239 161</b>
<b>Actifs à rendement réel</b>	<b>225 143</b>	<b>17 105</b>
<b>Titres à rendement absolu</b>	<b>83 226</b>	<b>(4 356)</b>
	<b>4 136 708 \$</b>	<b>1 348 140 \$</b>

Le revenu de placement comprend une perte de change réalisée de 3 M\$ (16 M\$ en 2005) et un gain de change non réalisé de 50 M\$ (perte non réalisée de 159 M\$ en 2005).

### 6 Rendement des placements

Le rendement des portefeuilles et des indices de référence s'établit comme suit pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2006		2005	
	RENDEMENT DES PORTEFEUILLES	RENDEMENT DES INDICES DE RÉFÉRENCE	RENDEMENT DES PORTEFEUILLES	RENDEMENT DES INDICES DE RÉFÉRENCE
<b>Actions de marchés mondiaux développés</b>				
Actions canadiennes	28,8 %	28,7 %	15,6 %	13,9 %
Actions américaines à grande capitalisation	9,5 %	7,7 %	(0,6) %	(1,8) %
Actions EAEO à grande capitalisation	20,8 %	20,0 %	4,3 %	5,9 %
<b>Actions de marchés mondiaux développés à petite capitalisation</b>	<b>18,6 %</b>	<b>19,3 %</b>	s.o.	s.o.
<b>Actions de marchés émergents</b>	<b>39,6 %</b>	<b>42,6 %</b>	s.o.	s.o.
<b>Actions de sociétés fermées</b>	<b>0,6 %</b>	<b>s.o.</b>	<b>(33,8) %</b>	<b>s.o.</b>
<b>Titres à revenu fixe de valeur nominale</b>				
Quasi-espèces	2,7 %	2,8 %	2,9 %	2,2 %
Titres canadiens à revenu fixe	4,7 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %
<b>Actifs à rendement réel</b>				
Obligations mondiales indexées sur l'inflation	10,9 %	11,8 %	8,8 %	9,2 %
Placements immobiliers	21,6 %	8,3 %	7,9 %	6,7 %
<b>Rendement total</b>	<b>19,1 %</b>	<b>18,0 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>7,2 %</b>

Les rendements ont été calculés conformément aux méthodes de calcul de la performance recommandées par le CFA Institute. Ils sont présentés avant déduction des charges.

Investissements PSP a déterminé les indices de référence pertinents à chaque classe d'actif. Le rendement des indices de référence est utilisé dans l'évaluation du rendement relatif de chaque classe d'actif.

Le rendement total des indices de référence englobe le rendement des indices de référence selon les pondérations de la répartition réelle de l'actif. Conformément à l'EPNPP d'Investissements PSP, aucun indice de référence n'est utilisé dans l'évaluation du rendement des actions de sociétés fermées pendant la période de lancement. Toutefois, afin de calculer le rendement total des indices de référence en 2006 et 2005, les rendements réels des actions de sociétés fermées, évalués à 0,6 % et (33,8) % respectivement, ont été utilisés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 6 Rendement des placements (suite)

Le rendement total du portefeuille comprend les répercussions sur le résultat des stratégies à rendement absolu. Les montants liés à la couverture des rendements sur placement ont été déduits des actifs visés par la couverture.

### 7 Charges

#### a) Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation englobent les éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Salaires et avantages sociaux	22 615 \$	10 570 \$
Honoraires de consultation et de services professionnels	5 499	3 046
Fournitures et matériel de bureau	3 696	2 461
Autres charges d'exploitation	2 184	937
Droits de garde	1 441	994
Frais d'occupation	1 254	770
Amortissement des immobilisations corporelles	1 046	749
Frais de déplacement et de rencontre	686	459
Rémunération des administrateurs	585	536
Frais de communication	137	148
Frais de déplacement et charges connexes des administrateurs	127	123
	<b>39 270 \$</b>	<b>20 793 \$</b>

Les honoraires de consultation et de services professionnels payés aux vérificateurs externes ou engagés à l'égard de leurs services comprennent des honoraires de vérification d'un montant de 450 000 \$ (395 000 \$ en 2005), des honoraires de services liés à la vérification de 41 000 \$ (70 000 \$ en 2005), des honoraires d'examen spécial de 348 000 \$ (188 000 \$ en 2005), ainsi que des honoraires non liés à la vérification de 112 000 \$ (21 000 \$ en 2005). Des honoraires de vérification de 177 000 \$ (237 000 \$ en 2005) et des honoraires non liés à la vérification de 209 000 \$ (5 000 \$ en 2005) ont été payés aux vérificateurs internes d'Investissements PSP ou engagés à l'égard de leurs services.

Au cours de l'exercice, des honoraires de consultation de 55 000 \$ (110 000 \$ en 2005) ont été payés à Towers Perrin relativement à des conseils sur la rémunération.

Le total de la rémunération gagnée par les administrateurs au cours de l'exercice 2006 inclut

1) des honoraires annuels de 98 000 \$ pour le président du conseil et de 20 000 \$ pour chaque administrateur; 2) des honoraires annuels de 7 500 \$ pour chacun des présidents de comité; 3) des honoraires de 1 500 \$ par réunion du conseil (500 \$ pour les réunions de moins d'une heure); 4) des honoraires de 1 000 \$ par réunion d'un comité (500 \$ pour les réunions de moins d'une heure) et 5) des frais de déplacement de 1 000 \$ si la résidence principale de l'administrateur est à l'extérieur du Québec ou de l'Ontario au moment de la réunion. Des honoraires distincts ne sont pas versés lorsque les réunions du comité de placement se tiennent durant les réunions du conseil d'administration. Le président du conseil ne reçoit pas d'honoraires pour les réunions du conseil ni pour les réunions de comités.

Les administrateurs d'Investissements PSP viennent de diverses régions du pays et engagent donc des frais de déplacement et d'hébergement pour assister aux réunions du conseil et des comités.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 7 Charges (suite)

#### b) Rémunération des cadres

Les salaires et avantages sociaux incluent la rémunération gagnée par les cadres dirigeants. La rémunération totale gagnée par les cinq cadres dirigeants les mieux rémunérés s'établit comme suit :

Cadre / Poste	Année	Salaire de base	Prime de rendement annuelle <sup>1)</sup>	Régime de rémunération incitative différée <sup>2)</sup>	Autre <sup>3)</sup>	Rémunération totale
		(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
<b>Gordon J. Fyfe</b>	<b>2006</b>	<b>425 000</b>	<b>555 900</b>	-	<b>35 000</b>	<b>1 015 900</b>
Président et chef de la direction	2005	385 000	454 300	184 800	36 000	1 060 100
<b>André Collin</b>	<b>2006</b>	<b>283 500</b>	<b>453 500</b>	-	<b>23 000</b>	<b>760 000</b>
Premier vice-président, Investissements immobiliers	2005	221 000	324 000	-	23 000	568 000
<b>Derek Murphy</b>	<b>2006</b>	<b>221 000</b>	<b>244 100</b>	-	<b>25 000</b>	<b>490 100</b>
Premier vice-président, Placements privés	2005	200 000	224 000	-	41 000	465 000
<b>John Valentini</b>	<b>2006</b>	<b>240 000</b>	<b>119 100</b>	-	<b>73 000</b>	<b>432 100</b>
Premier vice-président et chef des opérations financières	2005	-	-	-	-	-
<b>Pierre Malo</b>	<b>2006</b>	<b>200 000</b>	<b>130 100</b>	-	<b>24 000</b>	<b>354 100</b>
Premier vice-président, Placements - marchés publics	2005	200 000	119 600	-	24 000	343 600

<sup>1)</sup>Le régime de rémunération incitative annuelle, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, repose sur l'atteinte d'objectifs à l'échelle de la société et d'objectifs personnels, notamment les objectifs fixés quant aux rendements des placements et les objectifs stratégiques. Les objectifs relatifs aux rendements des placements visent à la fois l'ensemble du Fonds et le rendement de chaque classe d'actif. Les rendements des placements sont évalués en dollars ou en points de base établis en fonction d'une valeur se situant au-dessus des indices de référence. Les primes de rendement sont versées annuellement et évaluées d'après un rendement qui s'échelonne sur quatre exercices consécutifs (la « période de rendement ») et d'après les objectifs stratégiques mesurés sur l'exercice considéré. Au cours des quatre premières années du régime, la période de rendement est assujettie à des dispositions transitoires.

<sup>2)</sup>Le régime de rémunération incitative différée, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, repose sur l'atteinte des objectifs relatifs à l'ensemble du Fonds et au rendement de chaque classe d'actif. La rémunération incitative différée est évaluée sur quatre exercices consécutifs, comme il est mentionné à la note 1 ci-dessus, et versée deux exercices après cette période. Au cours de la première période de rendement, le régime est assujettie à des dispositions transitoires, comme il est mentionné à la note 1 ci-dessus.

<sup>3)</sup>Comprend des indemnités, des avantages imposables et une prime à la signature de 55 000 \$ pour John Valentini, qui est entré au service d'Investissements PSP le 4 avril 2005.

#### c) Prestations de retraite

Tout le personnel d'Investissements PSP participe au régime de retraite (le « Régime ») et au régime de retraite supplémentaire (le « RRS ») mis en place par Investissements PSP. Le Régime prévoit des prestations de retraite indexées représentant 2 % de la moyenne du salaire de base des trois meilleures années consécutives pour chaque année de service.

Les prestations versées en vertu du Régime sont limitées par rapport aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Le RRS, qui est un régime sans capitalisation offert à tout le personnel, donne droit à une rente supplémentaire puisque les prestations versées selon le Régime sont plafonnées en vertu des règlements sur les régimes de pension enregistrés de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

### 8 Répartition du bénéfice net d'exploitation

La répartition du bénéfice net d'exploitation d'Investissements PSP entre les trois comptes de régime se détaille comme suit :

#### a) Revenu de placement

Les revenus de placement sont répartis proportionnellement en fonction de la valeur de l'actif de chaque compte de régime.

#### b) Charges

Selon la *Loi*, les charges d'exploitation d'Investissements PSP doivent être imputées aux trois régimes auxquels l'organisme fournit des services de placement. Aux termes de l'article 4(3) de la *Loi*, le président du Conseil du Trésor détermine à quel compte de régime ces charges seront imputées, de concert avec le ministre de la Défense nationale et le ministre de la Sécurité publique. Une politique de répartition a été élaborée afin d'imputer à chaque compte de régime les coûts directs des activités de placement, soit les frais de gestion de placement externe et les droits de garde, et de répartir, sur une base trimestrielle, les charges d'exploitation excluant les droits de garde, en fonction de la valeur de l'actif de chaque compte de régime.

Pour l'exercice terminé le 31 mars, les charges d'exploitation, excluant les droits de garde, ont été réparties comme suit :

	2006	2005
Compte du régime de pension de la Fonction publique	72,2 %	71,7 %
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	20,5	20,9
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	7,3	7,4
	100,0 %	100,0 %

Les charges sont payées par Investissements PSP au moyen d'une avance provenant du Compte de régime de pension de la Fonction publique. Cette avance est remboursée trimestriellement par les autres comptes de régime.

### 9 PSP Capital Inc.

Au 31 mars 2006, PSP Capital Inc., filiale en propriété exclusive d'Investissements PSP, avait émis 350 M\$ de billets à court terme venant à échéance dans les 60 à 90 jours suivant l'émission. Les fonds mobilisés ont été principalement affectés au financement de placements immobiliers.

Les charges d'exploitation engagées par PSP Capital Inc. ont été imputées à chaque compte de régime, tel que décrit à la note 8 b).

### 10 Garanties et indemnités

Investissements PSP fournit des garanties à ses administrateurs. En vertu de ces ententes, Investissements PSP pourrait être tenue d'indemniser ces parties, sans limite autre que celles prescrites par la *Loi*, des coûts engagés par suite de réclamations, de poursuites ou de litiges. Cette indemnisation s'ajoute expressément à toute indemnisation ou toute police d'assurance souscrite et maintenue par Investissements PSP en vertu du paragraphe 18(1) de la *Loi*. À ce jour, Investissements PSP n'a pas reçu de demande ni effectué de paiement relativement à cet engagement d'indemnisation.

Par ailleurs, Investissements PSP garantit de façon inconditionnelle et irrévocable tous les billets à court terme émis par sa filiale à propriété exclusive, PSP Capital Inc.

### 11 Engagements

Investissements PSP et ses filiales ont convenu de conclure des opérations de placement qui seront financées au cours des années à venir conformément à des modalités convenues. Au 31 mars 2006, les engagements en cours, sous la forme de fonds et de placements liés à l'immobilier, se chiffraient à 3 584 M\$ (2 692 M\$ en placements en actions de sociétés fermées et 892 M\$ en placements immobiliers).